

Philosophie de la concentration

La concentration s'adresse à tous les élèves, autant débutants qu'avancés. L'élève peut développer ses compétences à travers plusieurs projets individuels et collectifs. Il est démontré que la pratique d'une discipline artistique favorise la persévérance scolaire et la confiance en soi.

Contenu de la concentration

Le programme de la concentration arts plastiques se base sur le développement des compétences du ministère de l'éducation selon 4 grands axes: les gestes transformateurs, les concepts et notions, le répertoire visuel et finalement rendre compte de son expérience artistique.

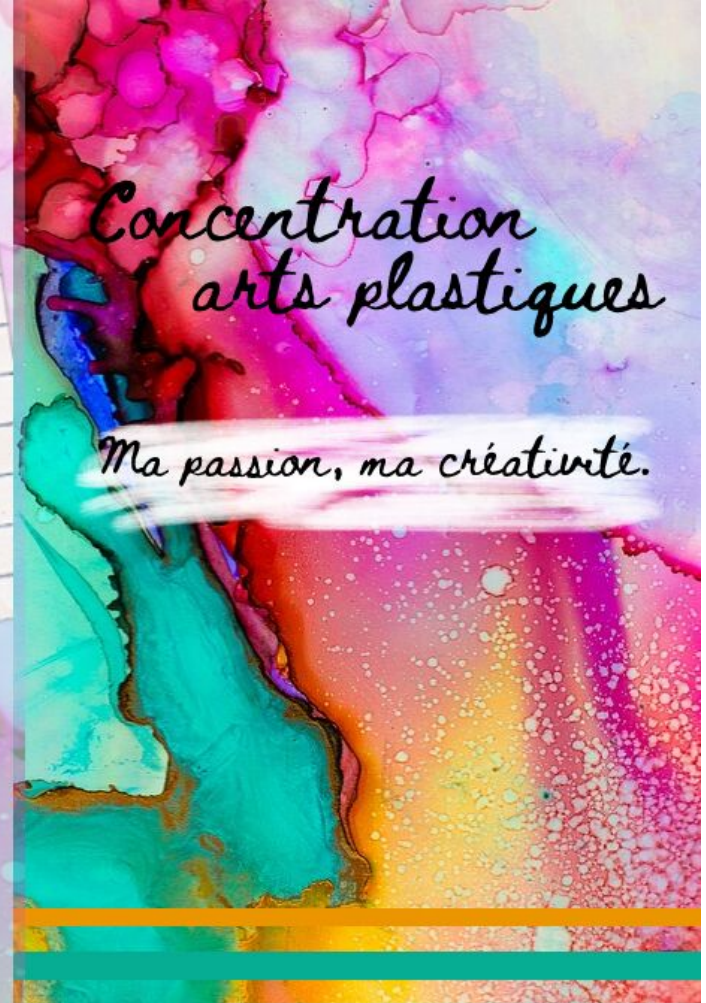
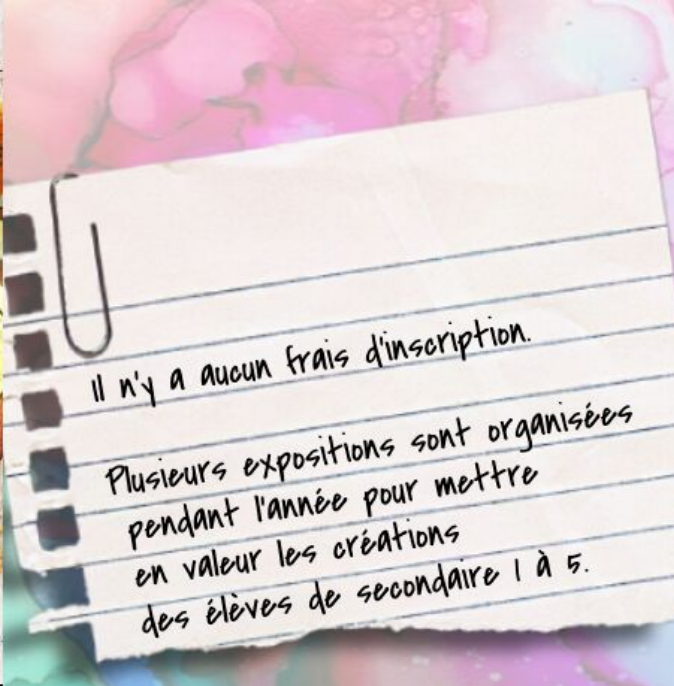
Fonctionnement de la concentration

Chaque élève développe ses compétences artistiques à raison de 6 périodes par cycle de 9 jours. Il ou elle peut aussi bénéficier de 2 périodes de récupération sur l'heure du dîner pour poursuivre, améliorer ou terminer ses réalisations artistiques. L'élève est supervisé par une enseignante qualifiée. Pendant l'année, l'élève participe à 150 heures de cours artistiques en plus d'avoir la possibilité de faire 50 heures de récupérations.

Des enseignantes passionnées
pour encadrer les élèves

*Viens créer
avec nous !*





Pour plus d'information contactez:

Valérie Deneault:
valerie.deneault@cssdd.gouv.qc.ca

Émilie Trudel-Bazin:
emilie.trudel-bazin@cssdd.gouv.qc.ca

Marie-Ève Riopelle:
marie-eve.riopel@cssdd.gouv.qc.ca

Mireille Boivin:
mireille.boivin@cssdd.gouv.qc.ca



Polyvalente de L'ancienne-Lorette

1801, rue Notre-Dame

Ancienne-Lorette, Québec

G2E3C6

Tél: 418-872-9836

<https://pal.cssdd.gouv.qc.ca/programmes/concentration-arts-plastiques/>